La lettre d'INFOS
Filière Gérontologique du Roannais
Lettre n°42 – **DECEMBRE 2023**

Les Pierrès – Bonvert – 42300 Mably
04 77 44 36 40 - filiere.gerontologique@ch-roanne.fr

Au revoir 2023 … Bonjour 2024 !

Après une année 2023 qui aura vu de beaux projets réalisés sur la Filière Gérontologique du Roannais, **place aux perspectives 2024** ! A la suite du comité de Filière qui s'est tenu le 21 novembre dernier, 7 groupes de travail seront à l'œuvre sur l'année qui arrive :

- Réédition de l'action de prévention "J'ai plus de 60 ans : si on parlait de ma mémoire !"
- Poursuite des travaux du groupe de travail "La Maltraitance : mieux la connaître pour mieux agir auprès des personnes âgées"
- Réalisation d'une action de prévention à destination des seniors sur la thématique du lien social
- Création d'un groupe de travail autour du parcours PA-PH
- Début des travaux d'organisation en vue de la seconde édition "Université Filière" en 2025
- Réalisation d'une action collective de soutien aux aidants via des ateliers organisés sur des EHPAD du territoire
- Réédition du répertoire des services à la personne en pays roannais 2025-2026 !

C'est l'occasion ici de remercier chaleureusement tous les professionnels qui se sont impliqués sur les groupes de travail cette année, mais aussi de rappeler que **tous les professionnels dont les structures sont signataires de la charte de la Filière Gérontologique du Roannais** sont les bienvenus sur les groupes de travail en 2024 ! N'hésitez pas.

Les groupes de travail s'avèrent être un lieu de créativité mais aussi de rencontres où les différents professionnels apprennent à se connaître et découvrent ainsi les métiers, les objectifs et les fonctionnements des autres intervenants auprès de la personne âgée. Souvent, les groupes de travail sont sources de collaboration facilitée et plus fluides entre les professionnels dans les prises en charge individuelles.

Nous profitons également de cet édito pour vous préciser les dates de comités de Filière en 2024 :

Premier comité de Filière
Le mardi 2 avril 2024
de 14h30 à 17h30
Amphithéâtre de Psychiatrie

à vos agendas !

Deuxième comité de Filière
Le mardi 19 novembre 2024
de 14h30 à 17h30
Amphithéâtre de Psychiatrie

Le Trio de Filière

SOMMAIRE

Page 1 : Edito du trio de Filière
Perspectives 2024 et dates des comités de Filière

Page 2 : L'ergothérapie à domicile - Par Anne Laure LOPEZ, Ergothérapeute

Page 3 : Le métier d'IPA (Infirmier en Pratique Avancée) :
un atout pour nos seniors - Par Vincent PEREIRA

Page 4 : Un grand merci à Maddie PERROUD
qui arrête ses fonctions au sein du bureau de Filière
Rappel - Cessation des activités du GCS Roannais au 19/12/2023

Joyeuses fêtes de fin d'année !

L'ergothérapie à domicile
Echanges avec Anne Laure LOPEZ

Qu'est-ce qu'un ergothérapeute ?

Un ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur les sciences de l'Occupation humaine : **le lien entre l'activité humaine et la santé**. Son objectif est de permettre aux personnes d'organiser et d'accomplir les activités qu'elles considèrent comme importantes. Ses objectifs sont de **maintenir, de restaurer et de permettre les activités de la vie quotidienne de manière sécurisée, autonome, indépendante et satisfaisante.**

Comment s'organise votre activité ?

Je fais partie du cabinet libéral Atout-Ergo (13 rue Branly Roanne) composé de 7 ergothérapeutes, situé à Roanne. Nous intervenons sur tout le secteur Roannais, nous avons également plusieurs annexes : St-Symphorien-de-Lay, Charlieu et Cours-la-Ville. **Nous accompagnons les patients au cabinet, mais également à domicile ou en structure.** J'ai intégré le cabinet Atout-Ergo en mars 2022 afin de répondre aux besoins grandissants de la population âgée au domicile. Actuellement, la moitié de mon activité est dédiée aux enfants et l'autre moitié dédiée à l'accompagnement des personnes âgées.

Pouvez-vous nous parler de l'ergothérapie à domicile ?

Auprès des personnes âgées, nous intervenons le plus souvent à domicile. **Notre intervention commence toujours par une évaluation des besoins de la personne ainsi que de ses capacités**. Ensemble, nous fixons des objectifs centrés sur les activités importantes et altérées par un trouble ou une pathologie. Ensuite, nous travaillons à restaurer ou à maintenir des capacités. Nous préconisons et prescrivons également des aides techniques, et réalisons des aménagements de logement. Nous pouvons aussi intervenir de manière ponctuelle afin de réaliser une évaluation ciblée sur l'aménagement du domicile, en collaboration avec différentes instances comme le **Diagnostic « Bien chez moi » financé par l'Agirc-Arrco, pour tous leurs bénéficiaires de plus de 75 ans**.

Participez-vous à des projets collectifs ?

Oui, je participe à plusieurs projets collectifs dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées :

- J'interviens lors du **programme d'ETP sur la maladie de Parkinson** organisé par le DAC Loire, afin de prodiguer des conseils pour vivre au quotidien avec la pathologie.
- J'interviens également lors d'un **programme de prévention des chutes** organisé par la MSP de St-Symphorien-De-Lay, afin de conseiller les personnes participantes au programme sur l'importance de l'adaptation du domicile et des aides techniques pour réduire le risque de chute.
- Enfin, nous avons un projet avec la CPTS du Roannais pour organiser un **programme de prévention des chutes** sur l'année 2024.
- Dans le cadre de la **Filière Gérontologique du Roannais**, j'ai participé avec grand plaisir à la première édition « Université Filière », le 1er juin 2022, afin de présenter le métier d'ergothérapeute et d'évoquer aux différents partenaires présents **l'importance de l'aménagement du domicile et de la préconisation des aides techniques dans le maintien à domicile des personnes âgées**. Il fut très intéressant d'échanger et de partager des informations avec les différentes personnes présentes, qui travaillent auprès des personnes âgées dans différents secteurs, **afin de créer du lien, toujours dans l'optique de permettre le meilleur accompagnement possible auprès des personnes âgées de notre territoire.**

Pour contacter Mme LOPEZ Anne Laure, Ergothérapeute D.E. :
06 70 40 89 79
annelaure.lopez@atout-ergo.fr

Le métier d'IPA – Infirmier en Pratique Avancée
Un atout pour nos seniors !
Avec Vincent PEREIRA

Qu'est-ce qu'un IPA ?
L'infirmier(e) en Pratique Avancée dispose de nouvelles compétences relevant habituellement du champ médical. On peut dire que c'est une profession à la frontière entre médecin et infirmier(e).
Chaque IPA est spécialisé dans un des cinq domaines suivants : dialyse et maladie rénale, oncologie et hématologie, psychiatrie et santé mental, pathologies chroniques stabilisées et la prise en charge aux urgences (cette dernière mention venant tout juste d'être créée).
Ce nouveau métier existe depuis 2018 en France (mais a été créé dans les années 60 aux USA et Canada). L'IPA réalise des activités d'orientation, d'éducation, de prévention ou de dépistage ; il effectue des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des actes techniques et des actes de surveillance clinique et paraclinique. L'IPA prescrit des produits de santé non soumis à prescription médicale, il fait des prescriptions d'examens complémentaires, des renouvellements ou d'adaptation de prescriptions médicales *(selon arrêté fixant la liste des actes permettant l'exercice infirmier en pratique avancé - Art R.4301-3 du code de la santé publique)*.

Comment devenir IPA ?
"Après 14 ans d'exercice comme infirmier en EHPAD, j'ai voulu développer mes compétences et évoluer dans mon métier. C'est une formation universitaire intense, à temps plein, de deux ans supplémentaires, de grade Master". La condition d'accès à la formation est d'avoir au minimum trois ans d'expérience en tant qu'infirmier. La particularité sur la région AURA est la mutualisation de la formation sur les quatre facultés de médecine et donc une homogénéisation des cours sur l'ensemble de la région. Ainsi, la première année est commune à toutes les universités avec une semaine de présentiel (en alternance sur les 4 facultés), le reste étant du distanciel avec un stage de 2 mois.
"Lors de la deuxième année, nous nous spécialisons dans un des cinq domaines cités plus haut. Pour ma part, j'ai donc choisi la mention polypathologie chronique et soins primaires, qui correspond au mieux à la prise en soins des personnes âgée. Nous sommes formés sur 8 pathologies chroniques : cardiopathie, maladie coronaire, insuffisance cardiaque, artériopathie chronique des membres inférieurs, accident vasculaire cérébral, diabète type 1 & 2, insuffisance respiratoire chronique, maladie d'Alzheimer et autres démences, Parkinson et épilepsie."

Où travaillez-vous aujourd'hui et quelles sont vos missions ?
"Je travaille désormais sur les EHPAD de Régny (Le Bel automne) et St Symphorien de Lay (Le Cloître) où j'assure l'évaluation globale de l'état de santé des résidents lors des renouvellements du traitement en alternance avec les médecins traitants. Je réalise également la surveillance clinique et biologique, les vaccinations, l'évaluation gériatrique standardisée et la prise en compte des fragilités. En collaboration pluridisciplinaire, j'élabore le projet d'accompagnement personnalisé ; j'assure le lien avec les familles et la coordination du parcours de santé. Mes missions sont également transversales puisque je participe à l'élaboration de protocoles ; j'effectue également la coordination MSP/EHPAD/hôpital, je mets à jour le dossier patient informatisé ; je suis impliqué dans la démarche qualité des établissements (évaluation des bonnes pratiques soignantes, mise en place de formations chute, douleur, nutrition, amélioration du circuit du médicament avec par exemple mise en place d'un livret thérapeutique en lien avec les médecins) et je participe à l'organisation des actes de prévention."

IPA - Bénéfice pour tous !

Pour les patients : une amélioration de l'accès aux soins, une prise en charge diversifiée, holistique et une meilleure articulation des parcours entre ville et hôpital.
Pour les infirmiers : de nouvelles perspectives de carrière avec l'opportunité d'un mode d'exercice plus autonome et d'une meilleure reconnaissance.
Pour les médecins : du temps médical retrouvé et de nouvelles possibilités de coopération avec un travail d'équipe.
Pour le système de santé : développer des projets de santé, répondre au vieillissement de la population et à la croissance des maladies chroniques.

Maddie PERROUD arrête ses fonctions au sein du bureau de Filière
Un immense MERCI à elle

Lors du bureau de Filière du 17/10/2023, Maddie PERROUD, Responsable de l'Antenne France Alzheimer Loire et représentante d'associations d'usagers au sein de cette instance, a fait part de son souhait de quitter ses fonctions au sein de la Filière.

Pour autant, les membres de l'association France Alzheimer Loire resteront impliqués sur les groupes de travail et les comités de Filière.

Nous souhaitions ici remercier **Maddie PERROUD** pour son implication, son énergie et son soutien sans faille dans les activités liées à la **Filière Gérontologique du Roannais** durant toutes ces années.

Issue d'une famille impliquée dans le bénévolat et titulaire d'un Bac Philosophie, elle a d'abord été éducatrice auprès de jeunes filles placées en institution. Puis, elle intègre le milieu hospitalier comme agent de service dans un premier temps et rapidement rejoint l'école IDE à Roanne pour devenir Infirmière. Son diplôme en poche, elle exercera son métier d'infirmière dans de très nombreux services (soins intensifs de cardiologie, chirurgie viscérale, dermatologie, ...). Elle participera également à l'ouverture de lits d'alcoologie et assurera la formation de l'équipe qui en découlera. Riche de ces expériences, elle regagne les bancs de l'école (de cadres cette fois-ci) à St Etienne et participera dès son retour à l'ouverture de l'EHPAD Aurélia : *"une période passionnante avec formation et animation pour le CANTOU, organisation et mise en œuvre de l'accueil de jour,..."*

En parallèle de ses activités professionnelles, Maddie rencontre des bénévoles de France Alzheimer qui lui demandent d'assurer des interventions ponctuelles dans un premier temps. Puis, dans les années 2000, elle rejoint les rangs de France Alzheimer et devient bénévole. Après s'être formée, elle anime les "séjours vacances" nationaux et devient formatrice des aidants. Son implication ira jusqu'à occuper un poste d'administratrice au sein de France Alzheimer Loire. Malgré les sollicitations, elle refusera le poste de Présidente de l'association, préférant assurer son engagement mutualiste local.

"J'ai eu une vie sociale bien remplie avec les joies et les drames familiaux. J'aime apprendre, d'où mon intérêt pour la Filière Gérontologique du Roannais, merveilleux incubateur de réflexion, d'échanges et des travaux innovants au service de nos concitoyens malades ou bien portants. J'ai beaucoup aimé le partage d'expériences au cours des conférences, des actions de prévention, des groupes de travail,... J'ai une pensée particulière pour celui de "La Parole de l'usager en structure". Dans mon fort intérieur, c'est comme ça que je conçois les travaux au service de nos seniors. Le projet "Réalité Virtuelle" actuellement en cours sur le territoire est une belle réussite! Au niveau local, j'essaie de passer la main.... J'espère que la collaboration avec les jeunes services civiques se poursuivra. J'aimerais aussi que la table magique soit mise à disposition de plus d'associations. J'ai encore soif de découvertes et de rencontres enrichissantes ; et je remercie la Filière Gérontologique du Roannais de m'avoir donné toutes ces belles opportunités !"

Rappel - Cessation d'activités du GCS Roannais au 19/12/2023

Le Groupement de Coopération des établissements du territoire de santé du roannais **avait été créé en 2007**, dans l'objectif de **développer des actions de coopération** pour le compte de ses 23 établissements adhérents, centres hospitaliers et EHPAD publics hospitaliers, territoriaux ou privés associatifs. Cette coopération avait permis la **mutualisation de moyens** visant à renforcer les missions de chaque adhérent dans l'accompagnement et les soins prodigués aux personnes âgées, la sécurité sanitaire, l'optimisation des ressources et le partage des moyens de chacun.

En 2022, le travail réalisé de réécriture de sa feuille de route avait permis de réaffirmer les grandes orientations et les missions du groupement :

- Accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences (consolidation des compétences, développement d'actions de formations, organisation de collèges pour partage d'expériences, contribution à l'amélioration de l'attractivité de nos métiers,...)
- Améliorer la qualité et la gestion des risques, et la démarche éthique (mise en place de la démarche d'évaluation des ESMS, harmonisation des protocoles en gestion de crise, veille et promotion RBPP, promotion du bien être du grand âge et d'une démarche éthique)
- Mutualiser des moyens pour gagner en performance (temps partagés, groupement d'achats, mise en œuvre de projets inter-établissements,...)
- Améliorer la visibilité de GCS Roannais et de ses adhérents (création de supports de communication,...)

Grâce au GCS du Roannais, de nombreux projets ont été réalisés au cours de ces années. Tous ne pouvant être cités ici, nous rappellerons ici quelques projets « phares » à l'initiative du GCS du Roannais :

- Elaboration d'un référentiel et d'une démarche d'évaluation interne commune aux établissements, sélection d'organismes habilités pour réaliser les visites d'évaluation (2012/2013)
- Organisation de formations : AFSGU, informatique, qualité...
- Réalisation d'achats mutualisés : logiciels de soin, logiciel qualité

A la suite d'une notification par courrier en juillet 2022 de l'arrêt de la dotation versée par l'ARS à compter du 1er janvier 2023, le GCS du Roannais, ne pouvant plus financer ses postes de secrétaire et de coordinatrice de projet, a été dissout lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2023, et liquidé lors de l'assemblée générale du **19 décembre 2023**.